SOCIÉTÉ, MODES DE VIE, LOISIRS DE NATURE

ENJEUX POUR L'AVENIR DE LA CHASSE

CNS 2040

FONDATION FRANÇOIS SOMMER
POUR LA CHASSE ET LA NATURE

1 UNE IMAGE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE EN 2040 P.4

2040 : une France plus peuplée, plus âgée, plus urbaine P.6

Territoires en croissance et territoires délaissés P.7

Un avenir en question : les villes moyennes, structure historique du maillage territorial national P.8

Les nouvelles campagnes, une hétérogénéité croissante P.9

Quels enjeux pour le devenir de la chasse et de ses pratiques ? P.10

2 QUELLES RURALITÉS DEMAIN ? LA CHASSE DANS UN MONDE RURAL DE PLUS EN PLUS HÉTÉROGÈNE P.12

Premier cas : des campagnes dynamiques bien intégrées dans des réseaux de villes petites et moyennes P.14

Deuxième cas : des campagnes dépeuplées à proximité de zones urbaines denses P.15

Troisième cas : des territoires de multirésidence, l'exemple du sillon alpin P.16

Quatrième cas : les campagnes autour des métropoles, des modes de vie de plus en plus urbains P.17

En résumé, des situations de plus en plus contrastées qui nécessiteront une forte adaptation territoriale des pratiques de chasse P.18

3 L'AVENIR DES ACTIVITÉS ET SPORTS DE PLEINE NATURE : IMPLICATIONS POUR LA CHASSE P.20

La nature investie par les activités de loisirs P.22

Des logiques qui se juxtaposent : les nouvelles pratiques sportives entre aventure et compétition P.23

Cinq tendances dans l'évolution des activités de temps libre P.24

Première tendance : des activités de loisirs de plus en plus individualisées et autonomes P.25

Deuxième tendance : des activités plus diversifiées et combinées entre elles P.26

Troisième tendance : des activités plus écologiques et valorisant l'idée de nature P.27

Quatrième tendance : l'emprise des technologies sur les pratiques (jamais sans mon réseau ni mon *smartphone*) P.28

Cinquième tendance : des activités de plus en plus encadrées P.29

La pratique des sports en France : effectifs P.30

Accidents des activités de plein air, la chasse est très loin d'être la plus risquée P.31

4 SOCIODÉMOGRAPHIE DE LA CHASSE : HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN P.32

Repères historiques P.34

Les tendances récentes P.35

Des chasseurs moins nombreux, moins ruraux et chassant différemment, trois hypothèses à titre d'illustration P.36

La chasse face aux comportements et attentes des jeunes générations P.38

POINT D'ÉTAPE P.42

© Dominique Gest.
Couverture : © Sergey Dzyuba / Shutterstock.

AVANT-PROPOS

Voici la deuxième livraison des travaux de réflexion prospective menés par la Fondation François Sommer sur les paramètres qui vont commander l'évolution de la chasse en France d'ici 2040.

Dans la lettre nº1, nous avons passé en revue tous les paramètres qui ont trait à l'environnement physique dans lequel on chasse. Nous avons évoqué la question préoccupante du climat. Puis nous avons exploré les facteurs d'évolution des espaces (urbanisation, agriculture, forêts…). Enfin nous nous sommes interrogés sur la question cruciale et presque imprévisible des écosystèmes.

Nous nous attaquons, dans la présente lettre nº2, aux paramètres sociétaux.

Personne ne doute que la société des hommes, dont l'évolution n'a jamais cessé depuis les temps les plus anciens, passe depuis une ou deux décennies par une phase de bouleversement comme on en observe sans doute, dans l'histoire, une de loin en loin – pas davantage. Ce n'est pas seulement l'évolution des mœurs qui est en cause – bien que l'éclatement de la structure familiale, amorcé il y a une cinquantaine d'années, produise des effets dont on réalise chaque jour un peu plus l'ampleur et la gravité. Ce n'est pas non plus le rôle croissant de la problématique des déplacements de population à l'échelle mondiale, qui tourmente de plus en plus profondément la psychologie des peuples et la vie politique des nations du Vieux Continent, qui pèse le plus lourd.

Non, c'est l'impact de la technologie numérique qui change l'homme contemporain, jusque dans ses profondeurs. On avait beaucoup philosophé sur l'arrivée des ordinateurs après la guerre. On a ensuite longuement disserté sur l'*imperium* du poste de télévision dans les foyers. Mais ce qui se passe sous nos yeux depuis quelques années est encore plus impressionnant. Le *smartphone*, que tous consultent dans les rues – sans regarder ni les façades des maisons ni les visages des passants… Les tablettes, sur lesquelles les jeunes jouent à longueur de temps, au point d'oublier la lecture, les copains, les sorties… Les réseaux sociaux, sur lesquels on s'exprime, on discute, on lance des croisades qui peuvent recueillir un million d'adhésions en 24 heures… Tout cela nous éloigne tellement des comportements des générations précédentes qu'on hésite à formuler un pronostic sur l'avenir même proche. Où allons-nous ?

Dans ce contexte, qui peut donner aux observateurs de raison un sentiment de vertige, comment va évoluer l'attrait de la chasse d'ici une génération ? Comment celle-ci trouvera-t-elle sa place au milieu des autres activités de nature qui se développent à vive allure ? Comment les générations qui suivent celle du *baby-boom* d'après-guerre, qui forme encore le gros des rangs des chasseurs à ce jour, alimenteront-elles la population des chasseurs d'ici 2040 ? Comment ces nouveaux chasseurs pratiqueront-ils leur activité, compte tenu d'habitudes de vie très différentes de celles de leurs prédécesseurs ?

Ne nous affolons pas : la chasse continuera. Elle est une constante de la vie des hommes depuis des siècles. Et d'ailleurs, si elle disparaissait – pour le plus grand plaisir d'idéologues peu soucieux du réel – cela ne manquerait pas de soulever de réels problèmes.

En revanche, attendons-nous à des vents coulis qui, d'un point de vue purement humain, vont changer très sérieusement nos horizons familiers. Cela ne fait aucun doute.

Philippe Dulac
Président de la Fondation
François Sommer

UNE IMAGE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE EN 2040

1

En 2040, selon les projections de l'Insee, la France comptera plus de 73 millions d'habitants, contre 67 millions en 2018. Près d'un Français sur quatre aura 65 ans ou plus, contre un sur cinq aujourd'hui. Ce vieillissement touchera toutes les régions métropolitaines.

Selon l'Insee, le nombre de personnes de 60 ans ou plus progresserait de 67 %, atteignant 22,6 millions en 2040 en France contre 13,5 millions en 2007[1,2].

Davantage que l'excédent des naissances sur les décès, ce sont les migrations entre régions qui deviendront le principal moteur des évolutions démographiques. En tendance, la population continuerait à se concentrer vers l'ouest, notamment vers la façade atlantique. Dans les régions méridionales, comme en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le solde migratoire pourrait évoluer négativement. Il convient en effet d'intégrer les impacts des dérèglements climatiques sur l'attractivité des territoires dans un sens *a priori* défavorable aux régions du sud-est et du nord-est (avec des amplitudes thermiques de plus en plus élevées en Alsace par exemple), et favorable aux territoires de l'ouest.

1. « La population des régions en 2040 », *Insee Première*, n°1326, 2010.
2. Ainsi, l'allongement de la durée de vie a déjà repoussé l'âge moyen des héritiers de 30 ans à 50 ans au cours du XXe siècle et celui-ci atteindrait 55 ans en 2040.

© Whitehoune / Shutterstock.

2040 : UNE FRANCE PLUS PEUPLÉE, PLUS ÂGÉE, PLUS URBAINE

Ville de Rouen. © S-F / Shutterstock.

Part des *seniors* dans la société française

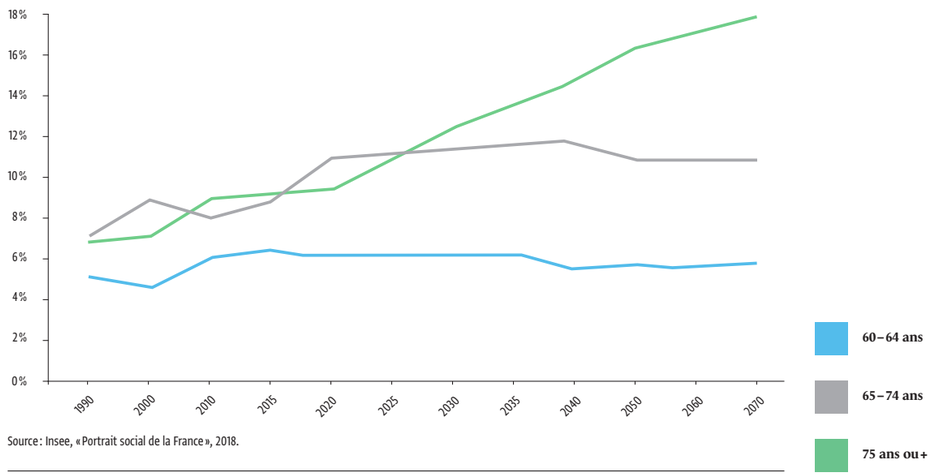

Source : Insee, « Portrait social de la France », 2018.

TERRITOIRES EN CROISSANCE ET TERRITOIRES DÉLAISSÉS

En 2040, près de 9 Français sur 10 pourraient vivre dans des zones d'influence urbaine (80 % en 2000, 85 % en 2010), **avec un mode de vie urbain**. Les aires urbaines occupent désormais 44 % de la superficie du territoire national, contre 27,8 % en 1999. Ainsi, le mouvement d'urbanisation qui s'observe depuis la Seconde Guerre mondiale se poursuit, notamment dans les **métropoles, qui se développent et étendent** leur influence, même si les populations des centres urbains stagnent.

Le processus d'urbanisation tend à se diffuser du fait des migrations résidentielles des familles des centres urbains vers les espaces en périphérie; ainsi une majorité de centres urbains ont un solde migratoire déficitaire.

L'hypertrophie de la région Île-de-France continue d'accentuer les différences entre les territoires et souligne les limites des politiques d'aménagement du territoire. Les grandes villes, qui attirent population et emplois, concentrent les fonctions supérieures d'éducation, de culture, de loisir.

En 2014, les aires urbaines occupent 44% de la superficie du territoire national, contre 27,8 % en 1999.

Le zonage en aires urbaines en 2010

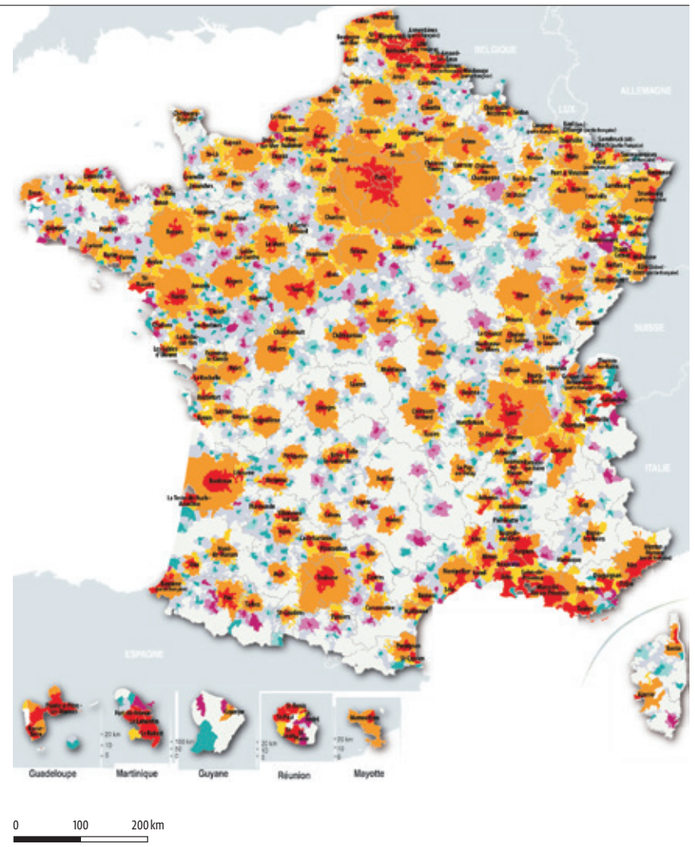

Source : Insee - Datar - IGN, 2011
Réalisation : Datar - Observatoire des territoires, 2011.

UN AVENIR EN QUESTION : LES VILLES MOYENNES

STRUCTURE HISTORIQUE DU MAILLAGE TERRITORIAL NATIONAL

Forces et faiblesses des villes moyennes

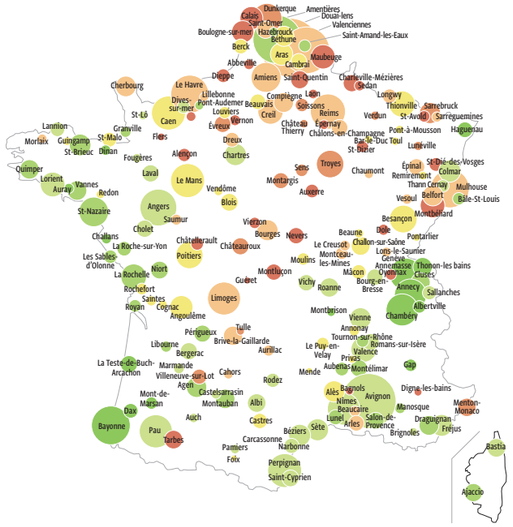

POPULATION EN 2014 PAR UNITÉ URBAINE

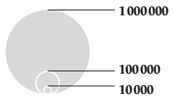

CUMUL DES SCORES DE FRAGILITÉ

Source : « Regards croisés sur les villes moyennes : des trajectoires diversifiées au sein des systèmes territoriaux », CGET, 2018.

Repères

Après les contrats de villes moyennes en 1973 et une expérimentation « Villes moyennes témoins » en 2007, l'État soutient de nouveau ces villes via différents dispositifs. Au 1er janvier 2017, 146 communes-centres et 50 intercommunalités parmi 203 villes moyennes ont bénéficié d'une aide au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Le 27 mars 2018, le gouvernement a présenté une liste de 222 villes moyennes retenues pour redynamiser leur centre-ville et réparties dans toutes les régions, en métropole et outre-mer. La redynamisation du centre de ces villes doit bénéficier de plus de cinq milliards d'euros, mobilisés sur cinq ans.

Les villes moyennes (plus de 200 villes de 10 000 à 100 000 habitants, soit ¼ de la population) font face à un processus de déstabilisation historique. La réduction des effectifs de l'industrie atteint ces villes, particulièrement dans les régions les plus anciennement industrialisées du nord et de l'est. La plus grande mobilité des personnes leur fait peu à peu perdre leur monopole administratif et économique sur leur bassin de clientèle. Enfin, le mouvement de rationalisation des services publics (cartes judiciaires, militaires ou hospitalières…), le nouveau découpage régional conduisent à renforcer la concentration dans les capitales régionales.

Dans ce paysage contrasté, il faut différencier : les villes moyennes qui sont liées aux systèmes métropolitains (Lyon, Toulouse, Nantes). Celles-ci deviennent des satellites ou des pôles d'appui (Villefranche-sur-Saône, Montauban…), avec croissance démographique et de l'emploi ; et des villes qui restent « capitales » et influentes dans des territoires à forte identité ou attractivité touristique (Rodez, Aurillac, les villes de la côte atlantique…). Mais la grande majorité des villes moyennes connaissent des difficultés cumulatives en Normandie, dans les Hauts-de-France ou dans le Grand Est…

Saint-Émilion. © Raquel Pedrosa / Shutterstock.

LES NOUVELLES CAMPAGNES

UNE HÉTÉROGÉNÉITÉ CROISSANTE

Carte française de l'hyper-ruralité ou la diagonale du vide

Source : Inra, 2014.

Le concept d'hyper-ruralité se distingue entre autres par la faible densité de population (seulement 5,4 % de la population française sur 26 % du territoire), par le vieillissement, l'enclavement, les faibles ressources financières, le manque d'équipement et de services, le manque de perspectives, la difficulté à faire aboutir l'initiative publique ou privée, l'éloignement et l'isolement sous toutes ses formes. L'hyper-ruralité concerne 250 bassins de vie.

Cévennes, près de Trenze, mont Lozère. © Fafo / Shutterstock.

Dans le même temps, le milieu rural se renouvelle, avec l'émergence de **« campagnes urbaines »**, intégrées dans l'écosystème des villes, et de **« nouvelles campagnes »**, c'est-à-dire des milieux ruraux qui attirent des populations voire des entreprises grâce à leur cadre de vie, notamment dans les régions littorales. Pour autant, ce retour à la campagne reste pour l'instant minoritaire. On assiste ainsi à une **nouvelle approche du rural et à de nouvelles recompositions.**

LA FRANCE DES DÉSERTS ? DIAGONALE DU VIDE ET ESPACES DÉLAISSÉS

Beaucoup de territoires continuent d'être délaissés par la population, les activités économiques et connaissent un vieillissement accentué. La **« diagonale du vide[1] »** ou des faibles densités s'élargit : 30 % des cantons français ont enregistré une baisse absolue de leur population depuis 50 ans. Ils ne représentent plus que 26 % de la population totale en 2009 (contre 37 % en 1968), alors qu'ils constituent 36 % de la superficie de la France. Les « campagnes fragiles » sont donc de plus en plus nombreuses : espaces ruraux vieillissants et peu denses et espaces majoritairement ouvriers. Il y a un enjeu majeur pour l'accès aux services, à la santé, ces populations étant à la fois plus âgées que la moyenne (33 % de plus de 60 ans dans les zones rurales éloignées[2] contre 23 % à l'échelle nationale, et 19 % de 20 à 39 ans contre 26 % au niveau national) disposant de revenus plus faibles sur des territoires moins attractifs et aux ressources limitées.

Le vieillissement des populations et la baisse des activités économiques ne sont pas « encore » compensés par l'accueil de nouveaux résidents et les nouvelles activités.

1. En 1947, le géographe Jean-François Gravier décrivait déjà un « désert français » en émergence.

2. S. Blancard, C. Détang-Dessendre, N. Renahy (coord.), « Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français », Quæ, 2016.

QUELS ENJEUX POUR LE DEVENIR DE LA CHASSE ET DE SES PRATIQUES ?

Le vieillissement de la population française, plus particulièrement celui des effectifs des générations du *baby-boom* (nées entre 1942 et 1965) se traduira de la même manière pour les pratiquants de la chasse. En tendance, l'âge moyen des pratiquants continuera de croître fortement, même dans le cas d'un maintien du nombre des nouveaux permis de chasse, compte tenu de la pyramide des âges actuelle (en 2015, 48 % des chasseurs sont nés entre 1942 et 1965, source Étude BIPE / FNC).

L'autre point majeur concerne la répartition de la population française sur le territoire, le phénomène urbain et ses incidences sur la sociodémographie des chasseurs. À l'horizon 2040, deux trajectoires sont vraisemblables :

– Soit l'essentiel des pratiquants de la chasse seront toujours des résidents de territoires ruraux ou de villes moyennes, et donc avec des effectifs en baisse rapide, un âge moyen plus élevé et des problèmes croissants pour la régulation des espèces, notamment des grands ongulés.

– Soit des habitants des systèmes urbains deviennent chasseurs, avec des modes de vie plus éloignés des écosystèmes, et des attentes en termes de pratiques plus diversifiées (court séjour, tourisme de chasse, plus grande mobilité…) ainsi qu'on le verra plus loin.

Pour la « France des déserts », les politiques nationales seront importantes : envisage-t-on leur évolution vers de grandes « réserves » de biodiversité ? Comment opérer la régulation des espèces demain dans ces grands espaces ? La baisse du nombre de chasseurs résidents pose la question du développement du « tourisme de chasse ».

Bien entendu, la diversité des situations territoriales (par exemple au nord de la France avec une grande région urbaine, ou dans certains départements organisés en réseaux de villes moyennes et d'espaces ruraux intégrés) conduit à nuancer ce propos. Les trajectoires seront vraisemblablement très contrastées en fonction des territoires. Nous proposons donc une lecture plus fine de la ruralité demain et des questions pour les pratiques de la chasse.

© Dominique Gest.

QUELLES RURALITÉS DEMAIN ?

LA CHASSE DANS UN MONDE RURAL DE PLUS EN PLUS HÉTÉROGÈNE

2

Afin d'identifier les tendances et questions clés relatives à la place de la chasse au regard des dynamiques territoriales et des modes de vie futurs, nous partons des travaux approfondis d'analyse et de prospective de l'Inra[1] et du CGET[2], qui proposent quatre trajectoires majeures pour les espaces ruraux en 2030/2040 :

– Les campagnes dynamiques et réseaux de villes petites et moyennes.

– Les territoires de multirésidence.

– Les campagnes vides à proximité de villes denses.

– Les campagnes des métropoles.

Il n'est plus pertinent, en effet, de raisonner « territoires ruraux » de manière homogène, ou de considérer les pratiquants de la chasse comme étant essentiellement des résidents des zones rurales, ce qu'ils ne sont déjà plus dans leur majorité.

1. Voir notamment « Les nouvelles ruralités françaises à l'horizon 2030 », étude prospective conduite par l'Inra en 2008 et coordonnée par Olivier Mora.

2. « Des systèmes spatiaux en prospective », publication *Territoires 2040*, CGET, 2011.

Parc naturel régional de l'Avesnois. © Lobbin Desbois.

PREMIER CAS

DES CAMPAGNES DYNAMIQUES BIEN INTÉGRÉES DANS DES RÉSEAUX DE VILLES PETITES ET MOYENNES

Plusieurs exemples sont connus : le département de la Manche, celui de la Vendée, le pays basque français, les Landes, une grande partie des Vosges…

UN SCÉNARIO POUR CES TERRITOIRES

En 2040, de plus en plus de ménages ne sont plus attirés par les grandes agglomérations, mais par les villes petites et moyennes et les bourgs ruraux. Les campagnes s'organisent au sein de réseaux de villes. Couples avec enfants ou retraités y trouvent qualité de vie, paysages agréables et proximité avec la nature. Grâce aux réseaux et aux technologies numériques, les individus disposent d'une offre complète de services dans un rayon de moins de 30 kilomètres. Différentes agricultures (intensives, raisonnées, bio, etc.) coexistent, avec une forte valeur ajoutée pour les productions à destination des marchés locaux. Les espaces agricoles et forestiers s'enchevêtrent de nouveau avec des espaces naturels. Santé humaine, environnementale et biodiversité se conjuguent pour l'attractivité de ces territoires. Ces paysages complexes et divers fournissent un cadre de vie recherché et renforcent les fonctions écologiques des milieux. **La biodiversité se reconstitue** (sauf impact climatique majeur), sous l'effet des politiques de régénération (haies, espaces humides, réduction de l'usage des produits phytosanitaires…). Une gouvernance territoriale adaptative vise à une articulation stable entre les différents usages, les habitants, les activités, et prenant en compte les écosystèmes et la culture. Elle s'appuie sur une **forte mobilisation des acteurs locaux impliqués dans des projets de territoire**.

CAMPAGNES DYNAMIQUES ET RÉSEAUX DE VILLES MOYENNES : QUELS IMPACTS POUR LA CHASSE ET SES PRATIQUES ?

– Dans cette trajectoire des campagnes dynamiques et des réseaux de villes, avec des populations investies dans leur territoire, les enjeux pour la chasse sont très dépendants des situations et cultures locales.

– Les questions de cogestion / cohabitation avec les activités agricoles et les (nouveaux) agriculteurs, notamment dans les logiques de bio / agroécologie, sont majeures.

– Les pratiquants de la chasse sont fortement associés à la vie sociale, à la définition des politiques d'aménagement et à la régulation des agroécosystèmes.

Vendée. © Gigra / Shutterstock.

Les actions des chasseurs en Vendée : un rôle majeur en relation avec le monde agricole et les organismes environnementaux

Un gros travail est réalisé chaque année auprès des agriculteurs pour protéger et valoriser le milieu naturel. On peut citer les aides à la restauration du bocage, la plantation de haies, de cultures mellifères, l'incitation à des méthodes diversifiées tout en évitant de broyer les bordures de champs, l'installation de barre d'effarouchement sur les engins agricoles, le maintien d'un bon niveau d'eau dans les marais… Ces interventions touchent les chasseurs, les agriculteurs mais aussi les randonneurs, les cavaliers, les observateurs de beaux paysages, les acteurs du territoire, ceux qui veulent construire puis utiliser des routes en Vendée…
La Fédération des chasseurs de Vendée participe à la gestion de réserves naturelles comme la Ferme de Choisy, la Casse de la Belle Henriette, la lagune de Bouin, les Mizottes en baie d'Aiguillon… Elle collabore avec la Ligue protectrice des oiseaux et le Conservatoire du littoral, sur ces espaces et sur des sites naturels intéressants. Ces partenariats établis sont une reconnaissance du savoir-faire de la Fédération des chasseurs et de son approche de la biodiversité. Ses conseils, son appui technique sont recherchés par les collectivités, hors du cercle des chasseurs.

DEUXIÈME CAS

DES CAMPAGNES DÉPEUPLÉES À PROXIMITÉ DE ZONES URBAINES DENSES

Ces trajectoires **des villes denses et de campagnes qui se vident à proximité** sont notamment liées au coût croissant des déplacements quotidiens, au développement des exclus de la mobilité, au vieillissement rapide des populations rurales, et à l'attractivité des centres pour les *seniors* plus aisés recherchant des services de proximité notamment. On parle ici de « campagnes vides » telles des zones de production agricole, réserves de biodiversité ou espaces délaissés. Dans ces territoires, l'usage résidentiel des campagnes se réduit rapidement. Les villes se densifient, avec cependant des effets sociaux importants (difficulté de logement pour les moins favorisés). Les espaces ruraux évoluent de manière différenciée, soit vers les productions agricoles destinées à l'alimentation des villes, soit vers des réserves de biodiversité, soit vers des territoires délaissés, fortement dépeuplés, avec déprise agricole et laisser-aller en matière de gestion des espaces.

CAMPAGNES VIDES À PROXIMITÉ DE ZONES URBAINES DENSES : QUELS IMPACTS POUR LA CHASSE ET SES PRATIQUES ?

– Dans cette situation des villes denses et campagnes qui se vident à proximité, les enjeux d'adaptation des écosystèmes, d'entretien des espaces et de régulation des espèces dans les zones progressivement délaissées ou largement naturelles deviennent majeurs (y compris pour les résidents urbains et périurbains).

– Le rôle des pratiquants de la chasse est essentiel en termes de services d'intérêt collectif : régulation, connaissance, surveillance et entretien des écosystèmes…

– Ces territoires sont également potentiellement attractifs pour les chasseurs d'autres régions.

– Les conflits d'usage sont plus réduits que pour les autres situations présentées, sous réserve de coordination.

Occupation du sol méditerranéen

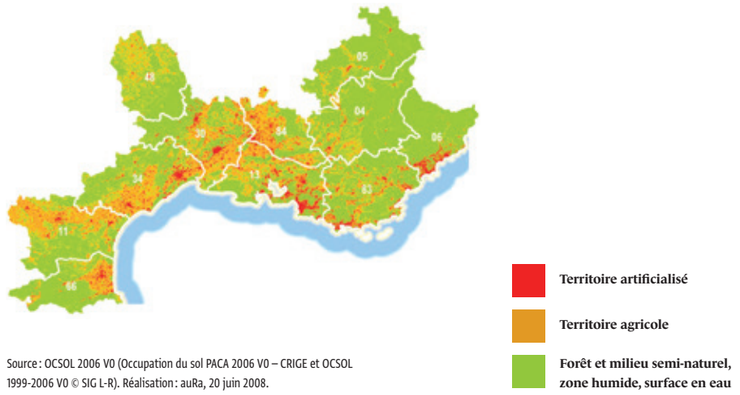

Source : OCSOL 2006 V0 (Occupation du sol PACA 2006 V0 – CRIGE et OCSOL 1999-2006 V0 © SIG L-R). Réalisation : auRa, 20 juin 2008.

Exemple de trajectoire de ce type pour 2040 : l'arrière-pays en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la conurbation littorale[1]

En 2040, un continuum urbain de Menton remontant à Avignon s'est constituée (avec l'accueil de nouvelles populations notamment). Une agriculture intensive à forte technologie et impact environnemental maîtrisé se développe dans des zones agricoles protégées et approvisionne les populations urbaines en produits frais.
Seuls les espaces agricoles les plus productifs continuent d'être exploités par des entreprises agro-industrielles qui produisent principalement des fruits et du vin. Les zones montagneuses (Haut Var, etc.) connaissent une forte dépopulation et redeviennent « sauvages ».
À proximité des villes, de vastes espaces de maquis sont couverts de panneaux photovoltaïques.
La forêt méditerranéenne, peu productive, reste peu exploitée (recul des activités notamment pastorales), ce qui pose de graves problèmes de gestion des risques d'incendie y compris à proximité des zones métropolitaines notamment sous l'effet du changement climatique.

1. La région PACA est à la fois une des régions les plus urbanisées (8 % d'espaces artificialisés) et les plus naturelles de France (70 % d'espaces naturels, contre 34 % en France). Les seules aires urbaines de Marseille, Aix-en-Provence, Nice, Toulon et Avignon accueillent 80 % de la population.

TROISIÈME CAS

DES TERRITOIRES DE MULTIRÉSIDENCE, L'EXEMPLE DU SILLON ALPIN

Dans ces territoires, en 2040, les individus mobiles, nomades ont adopté de nouveaux styles de vie : multirésidents, ils alternent des séjours en ville et à la campagne sur des rythmes hebdomadaires, mensuels ou annuels. Ils travaillent à distance en s'appuyant sur les technologies de l'information.

L'intensification des usages de l'espace par ces résidents intermittents entraîne une recomposition des territoires ruraux, génératrice de conflits.

La gouvernance territoriale est hybride, intégrant des acteurs publics et privés, par exemple selon des logiques de type contractuel (parcs naturels régionaux…) ou selon une logique de club où des acteurs privés se réservent l'usage de certains espaces.

L'agriculture répond à une forte demande de proximité en produits de terroirs (appellations d'origine contrôlée, bio, etc.).

TERRITOIRES DE MULTIRÉSIDENCE : QUELS IMPACTS POUR LA CHASSE ET SES PRATIQUES ?

– La place des activités de loisirs de pleine nature est importante pour l'attractivité et l'identité de ces territoires. La conciliation entre ces différentes activités y sera particulièrement sensible. Le couplage entre pratique de la chasse, activité sportive et découverte des espaces naturels constitue un levier pour de nouveaux chasseurs (résidents occasionnels ou birésidents).

– La gestion adaptative des écosystèmes (pas seulement des espèces) doit prendre une place essentielle dans ces territoires de cohabitation entre monde urbain et rural, domestication et animaux sauvages.

– Le mode d'intégration des pratiques de chasse dans la gestion contractuelle des territoires sera déterminant, allant soit vers des logiques essentiellement privées (et fermées), soit vers des logiques de gestion adaptative (services écosystémiques, etc.).

– Il y a donc vraisemblablement un encadrement territorial, local, plus marqué des pratiques (au-delà des questions d'espèces).

Exemple de trajectoire probable de ce type : le sillon alpin de Grenoble à Genève

En 2040, le sillon alpin est structuré par une ville linéaire qui s'étend de Grenoble à Genève.
Les territoires ruraux (massifs de la Chartreuse, des Bauges, de Belledonne et du Vercors) captent les flux de population urbaine (résidents, birésidents et temporaires) avec une hybridation des activités du tourisme et de l'agriculture (AOC, bio, agrotourisme).
La gestion des espaces naturels s'appuie deux leviers : la limitation de l'extension urbaine en bloquant l'usage du foncier ; la gestion des écosystèmes et de la biodiversité, remarquable ou plus ordinaire, des montagnes dont l'entretien est assuré par les pratiques d'élevage et les usagers de nature.
La gouvernance se structure, en lien avec la métropole dans un « schéma métropolitain » unique, autour des métropoles et des parcs naturels régionaux, organisés par massif et fédérés à l'échelle du sillon alpin, qui deviennent des lieux cadres de concertation entre les acteurs (éleveurs, résidents permanents et intermittents, artisans).

Les Alpes et le sillon alpin

1. Genève
2. Annecy
3. Albertville
4. Combe de Savoie
5. Chambéry
6. Aix-les-Bains
7. Grésivaudan
8. Grenoble
9. Tarentaise
10. Maurienne
11. Col Mont-Cenis
12. Col Fréjus
13. Col Lautaret
14. Col Bayard

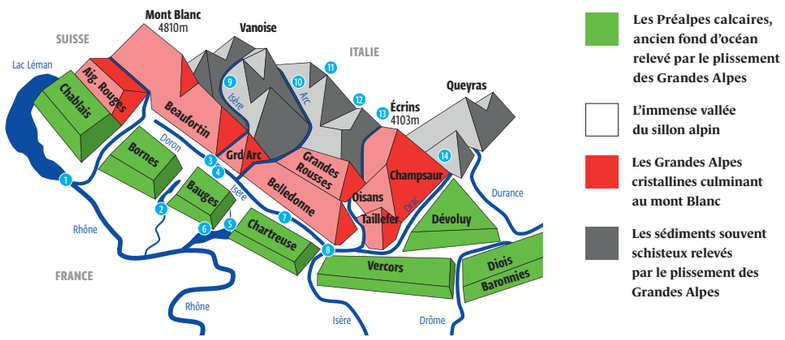

© Bordas, Pierre Seryn ; adaptation : Michel Terrier.

QUATRIÈME CAS

LES CAMPAGNES AUTOUR DES MÉTROPOLES, DES MODES DE VIE DE PLUS EN PLUS URBAINS

Un scénario pour ces campagnes métropolitaines en 2040 : les villes s'étalent et les campagnes périphériques s'urbanisent de façon diffuse sur des aires géographiques atteignant parfois la taille de départements entiers.
Les résidents périurbains profitent d'un cadre de vie plutôt rural et travaillent dans la métropole. Ils se déplacent quotidiennement grâce à des innovations dans les transports individuels (forte progression des voitures électriques, autonomes) et collectifs.
Polarisée par la métropole, l'économie des espaces ruraux périurbains est essentiellement résidentielle. La diffusion des zones pavillonnaires et des zones d'activité conduit à la formation d'un tissu discontinu de champs, de bois, de maisons, de zones d'activité et de routes.
Les paysages ruraux périurbains se fragmentent et se banalisent. **L'agriculture, située dans les espaces ouverts, est soumise à de fortes concurrences sur les usages du sol.**
Hors des aires métropolitaines, des espaces intermédiaires peu peuplés sont dévolus à des agricultures fortement ancrées dans les terroirs. **Des espaces de nature sanctuarisés** se sont développés çà et là, pour répondre aux demandes de « nature sauvage » des résidents urbains, et surtout des résidents périurbains dont l'environnement direct se dégrade.

LES CAMPAGNES MÉTROPOLITAINES : QUELS IMPACTS POUR LA CHASSE ET SES PRATIQUES ?

– Les zones de campagne urbaine ou sous très forte influence urbaine deviennent des espaces de conflits fonctionnels pour l'occupation de l'espace (agricole, commercial, résidentiel, y compris avec la faune sauvage).

– Les conflits d'usage et de représentation avec les chasseurs résidents (activités de loisirs, attentes des populations résidentes nouvellement installées) se développent.

– Les points durs sont connus : nuisances, maintien ou non de la chasse le dimanche (même en zone privée ?), risques perçus, sensibilité au monde animal (mode de vie urbain).

– Les pratiquants de la chasse (qui sont de plus en plus urbains eux aussi) sont amenés à se déplacer dans les territoires extérieurs, où certaines populations d'espèces sauvages connaissent par ailleurs une forte progression.

Exemple pour 2040 : les ruralités périurbaines de la métropole toulousaine

En 2040, la population de l'aire métropolitaine de Toulouse s'est accrue de **500 000 habitants.**
L'aire métropolitaine intégrera de nombreuses villes moyennes (Foix, Carcassonne, Montauban…).
Toulouse concentre les fonctions de centralité. Une urbanisation diffuse s'est développée, caractérisée par de nombreuses zones pavillonnaires et le développement des zones d'activité. Sauf politique très vigoureuse, les paysages agricoles et naturels ont été déstructurés, avec d'importants impacts sur les écosystèmes. Des « corridors écologiques » ont été mis en place pour assurer une connectivité des écosystèmes et certains espaces agricoles ont été préservés par les acteurs locaux. À distance de l'aire métropolitaine, les espaces ruraux devenus peu attractifs connaissent une crise démographique, économique et sociale. Au sud, les espaces ruraux des Pyrénées se sont constitués en jardins de « nature sauvage » fréquentés par les résidents périurbains.
De nouveaux parcs naturels régionaux y ont vu le jour (par exemple en Ariège).

Autres trajectoires similaires : région bordelaise, Île-de-France, région de Montpellier.

La métropole toulousaine : les zones géographiques sous influence urbaine

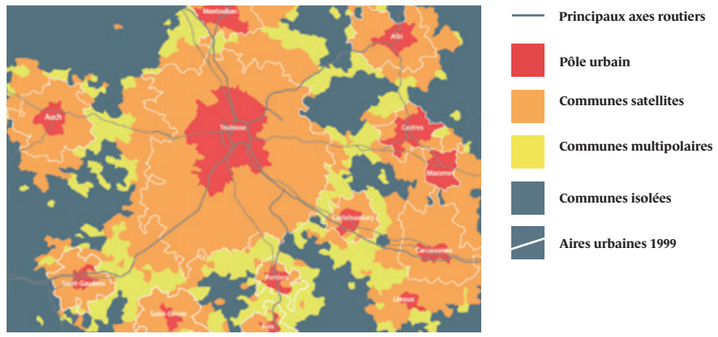

Sources : Insee, DADS 2004, FPE 2004. © IGN-Insee, 2009.

EN RÉSUMÉ, DES SITUATIONS DE PLUS EN PLUS CONTRASTÉES

QUI NÉCESSITERONT UNE FORTE ADAPTATION TERRITORIALE DES PRATIQUES DE CHASSE

	Situation pour la pratique de la chasse	Synthèse	Incidence pour la chasse
Des campagnes dynamiques et des réseaux de villes petites et moyennes	Fort enjeu culturel et patrimonial. Les questions de cohabitation avec les activités agricoles, notamment dans les logiques d'agroécologie, seront majeures.	Adaptation avec participation des chasseurs à la vie culturelle et sociale des territoires.	→
Des zones de campagne urbaine ou sous très forte influence urbaine	Nuisances, chasse le dimanche, risques perçus, sensibilité au monde animal. Conflits d'usage et de représentation. Crises et tensions.	Situation d'exclusion progressive des pratiques. Chasses privées résiduelles.	↘
Des villes denses et campagnes qui se vident	Le rôle de la chasse est essentiel en termes de services d'intérêt collectif. Mais qui et où seront les chasseurs demain ?	Rôle important de la chasse dans la régulation, l'entretien et le devenir de ces écosystèmes progressivement délaissés.	↗
Les territoires associant zones urbaines et espaces ruraux en multiappropriation	L'enjeu est le mode d'intégration des pratiques de chasse dans la gestion contractuelle des territoires.	Adaptation avec encadrement plus prononcé des pratiques. Contractualisation.	→
Territoires très peu denses, la France des « déserts humains »	Les politiques nationales seront importantes : évolution vers de grandes « réserves » de biodiversité ? Enjeu des nouveaux équilibres des écosystèmes (espèces animales et végétales demain). Question portant sur les attentes des nouveaux résidents (« retour à la terre »).	Question portant sur les pratiques de chasse locale (avec une baisse des chasseurs locaux dans la population locale) versus le tourisme de chasse.	⇄

© Laurens Hoddenbagh / Shutterstock.

L'AVENIR DES ACTIVITÉS ET SPORTS DE PLEINE NATURE : IMPLICATIONS POUR LA CHASSE

3

Pendant de très nombreuses années, les seuls à parcourir la nature étaient les agriculteurs, les chasseurs, les pêcheurs et… les cueilleurs de champignons. Les années 1960 voient apparaître les naturalistes armés de jumelles et de carnets. Ils commencent l'inventaire du patrimoine naturel. Quant aux sportifs, longtemps localisés dans des stades et des espaces prestigieux de la haute montagne et de la mer, ils élargissent à partir de 1970 leur champ d'activité à tous les espaces naturels.

L'évolution d'une France rurale vers une France urbaine a créé une aspiration à la nature. La nature n'est plus un milieu de vie pour la grande majorité des jeunes d'aujourd'hui. Elle constitue plutôt le nouveau support d'activités de loisirs.

© River34 / Shutterstock.

LA NATURE INVESTIE PAR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

LES SPORTS DE NATURE EN QUELQUES REPÈRES

Environ 25 millions de personnes, résidant en France et âgées de 15 ans ou plus, pratiquent au moins, même occasionnellement, un sport de nature (ski, sports de neige, randonnée, canoë, escalade, pêche, équitation, vélo…). Si l'on ajoute les activités non recensées (athlétisme hors stade, natation hors piscine et activités sur le sable), c'est plus d'une personne sur deux qui est concernée.

© Vitalii Nesterchuk / Shutterstock.

Les activités de sports de pleine nature

Fédérations sportives terrestres
Char à voile
Course d'orientation
Cyclisme*
Cyclotourisme
Clubs alpins et de montagne**
Équitation*
Montagne et escalade
Motocyclisme
Sports de traîneau
Ski-pulka et de cross canin***
Randonnée pédestre
Ski*
Spéléologie
Triathlon*

Fédérations sportives nautiques
Aviron*
Canoë-kayak*
Études et sports sous-marins
Joute et sauvetage nautique
Motonautisme
Pêche à la mouche et au lancer
Pêche sportive au coup
Pêche en mer
Sauvetage et secourisme
Ski nautique
Surf
Voile*

Fédérations sportives aériennes
Aéromodélisme
Aéronautique
Aérostation
Giraviation
Planeur ultraléger motorisé
Vol à voile
Vol libre
Parachutisme

* Fédérations olympiques.
** Unique fédération multisport prise en compte car 100 % des activités sont des sports de nature.
*** Anciennement deux fédérations.

Les nouvelles activités et sports de pleine nature

En 20 ans, avec ou sans engin motorisé, de nouvelles activités ont vu le jour : parapente, deltaplane, ski, escalade, spéléologie, randonnée pédestre ou à dos d'âne, équestre ou VTT, *canyoning*, canoë-kayak, plongée mais aussi *kitesurf*, *via ferrata*, vélorail, *base jump* ou *quad*.

Ces activités sportives et physiques jouent un rôle très important dans le développement de la société ; elles sont en plein essor. Elles deviennent un élément de plus en plus déterminant dans le choix des destinations touristiques. Il s'agit réellement d'une filière nouvelle combinant tourisme, environnement, sports et loisirs.

On estime aujourd'hui que 30 millions de personnes pratiquent des activités sportives de pleine nature, dont 13 millions hors encadrement.

Face à cet engouement, le législateur a créé par la loi du 6 juillet 2000 une nouvelle catégorie, les « activités physiques et sportives de nature ». L'expression « sports de nature » est révélatrice du processus de diffusion du sport dans la société, mais aussi de l'aspiration à la « nature ».

Ces pratiques renvoient à de multiples enjeux : de qualité et de cadre de vie pour les habitants ; leurs vertus éducatives contribuent à des opérations d'insertion, d'intégration, de cohésion et de solidarité ; leur professionnalisation contribue à créer de nouveaux métiers ; elles contribuent à forger de nouvelles identités et notoriétés territoriales.

DES LOGIQUES QUI SE JUXTAPOSENT

LES NOUVELLES PRATIQUES SPORTIVES ENTRE AVENTURE ET COMPÉTITION

© Taras Hipp / Shutterstock.

Pour les sociologues, l'avenir des pratiques sportives s'articulera autour de trois modèles : « compétitif », « aventureux », « participatif » qui se juxtaposent aujourd'hui[1]. Nous partons de cette grille en l'adaptant et en l'illustrant.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La logique de dépassement renvoie à un engagement exigeant, fait d'affrontement individuel avec son corps, ou de confrontations collectives. Il s'inscrit de plus en plus dans une recherche **de dépassement individuel ou collectif,** parfois accompagné de mise en spectacle. Ce modèle est créateur de communautés, parfois exclusives ou élitaires, « puristes », notamment avant la phase de démocratisation de pratiques nouvelles (deltaplane, *space jump*, *wingsuit*, etc.). À l'extrême, il définit **un engagement et un mode de vie** plus qu'une pratique.

Il est important de comprendre ces logiques pour appréhender les mouvements qui traversent également les attentes des pratiquants de la chasse, néophytes ou plus aguerris.

La logique d'aventure se construit sur plusieurs registres possibles : l'expérience, l'aventure inédite, le défrichage. L'essor des activités de pleine nature, l'attrait pour le « *wilderness* » en fait partie. Ce mouvement se développe aussi en milieu urbain (activités et découvertes sur les toits…). Largement médiatisé, il produit des imaginaires, révèle des milieux et des espaces qui attirent notamment les jeunes. **C'est le rapport au milieu, à l'espace que l'on explore et qui permet de se découvrir, qui devient déterminant.**

Enfin, **une logique participative**, plus hédoniste, à la fois récréative et sociale, se développe. Ce mouvement repose sur des valeurs culturelles, touristiques, voire hygiénistes ou esthétiques. Il participe à la création de communautés d'intérêt. Il se définit comme anticompétitif, convivial, repose sur un apprentissage progressif et des engagements moins forts. **La recherche de liens et/ou de bien-être est essentiel.**

Ces modèles tendent à se développer et à s'opposer, y compris dans un même domaine d'activité. Les pratiquants du canoë-kayak aujourd'hui se polarisent entre « puristes » plutôt solitaires, « découvreurs », « contemplatifs », « compétiteurs »…

1. Voir notamment, Christian Pociello, « Pratiques, représentations et mythes sportifs », PUF, 1999, l'une des rares et déjà anciennes publications dédiées à la prospective des pratiques de loisirs sportifs.

CE QUE CELA PEUT SIGNIFIER POUR LA CHASSE DEMAIN

Les attentes des pratiquants de la chasse de demain n'échapperont pas à ces logiques :

– La compétition et le dépassement pourraient s'incarner dans des pratiques plus individuelles, voire aidées par la technologie.

– L'aventure inédite renvoie à certaines pratiques de chasse sportives en territoire nouveau, dans les zones de montagne, de grands espaces forestiers, à des pratiques nouvelles (chasse à l'arc…).

– La logique collaborative et sociale renvoie à une pratique de la chasse où la manifestation collective est souvent plus importante que la chasse elle-même.

CINQ TENDANCES DANS L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS DE TEMPS LIBRE

Cinq tendances lourdes sont identifiées au regard des transformations des modes de vie, des attentes et des évolutions de valeurs :

– Des activités de loisirs et des pratiques de plus en plus individualisées et autonomes

– Des activités plus diversifiées et combinées entre elles

– Des activités plus écologiques

– L'emprise des technologies sur les pratiques

– Des activités de plus en plus encadrées

Ces transformations sont transversales ; elles sont liées à l'évolution générale des modes de vie et d'habiter, des liens sociaux et des sentiments d'appartenance. La chasse n'échappe pas à ces phénomènes dont les conséquences se manifestent déjà dans ses pratiques.

© JessterC / Shutterstock.

1974-2010 : 35 ans d'évolution des activités des Français de plus de 15 ans, la progression massive des activités de loisirs et de temps libre

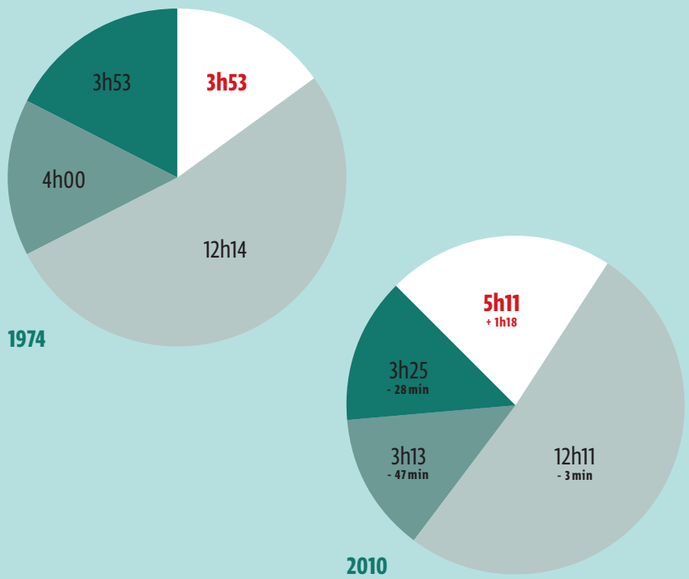

Sur une longue période, les transformations sont plus radicales encore : sous Napoléon, 70 % de la vie éveillée était consacrée au travail, 40 % avant la guerre de 1914 ; aujourd'hui le travail ne représente que 20 % de la vie éveillée.

- **Activités de loisirs et temps libre** (télévision, lecture, conversation, visite…)
- **Activités personnelles et récupération** (sommeil, toilette, repas, sieste, détente)
- **Activités professionnelles** (travail, étude, trajet)
- **Activités domestiques** (cuisine, ménage, vaisselle, courses, soins et éducation des enfants)

Source : Insee, dernière enquête sur l'emploi du temps des personnes de 15 ans ou plus (2011).

PREMIÈRE TENDANCE

DES ACTIVITÉS DE LOISIRS DE PLUS EN PLUS INDIVIDUALISÉES ET AUTONOMES

© SergeyKlopotov / Shutterstock.

Cette tendance est celle du développement des pratiques hors des institutions dans le souci d'un meilleur ajustement des activités aux projets des individus. Les nouveaux pratiquants (ils sont de plus en plus néophytes, dans une logique d'expériences renouvelées et de découverte d'activités variées) attendent un raccourcissement des temps d'initiation et un allègement des rituels d'apprentissage. La possibilité de pratique quasi immédiate, avec une autonomie plus rapide, est plébiscitée. Qui se souvient des journées passées pour réussir à se maintenir sur une planche à voile ?

D'autre part, presque en réaction, on relève également la tendance au développement de petits groupes de pairs en réseau, plus élitistes, dans lesquels s'expriment des revendications d'indépendance, un refus des approches d'encadrement autoritaires et une quête d'identité de l'entre-soi.

CE QUE CELA PEUT SIGNIFIER POUR LA CHASSE DEMAIN

– Des attentes de pratiques d'initiation à la chasse moins institutionnelles, avec moins de barrières (réelles ou supposées) à l'entrée permettant d'accéder à l'expérience de la chasse de manière simple, notamment pour les urbains.

– À côté du « chasseur » (qui vit la chasse comme partie intégrante de son mode de vie) le développement de loisirs de chasse, moins engageants, plus occasionnels, est très probable.

– Le développement de l'attrait pour des pratiques plus variées (mode de chasse, type d'animal, lieux…) et la baisse d'intérêt pour des sorties similaires, routinières (chasse postée…).

– Le maintien et le développement de communautés de pratiques plus exigeantes, voire élitistes, autour de certaines formes de chasse ou de certaines espèces.

DEUXIÈME TENDANCE
DES ACTIVITÉS PLUS DIVERSIFIÉES ET COMBINÉES ENTRE ELLES

© FamVeld / Shutterstock.

La réduction du temps de travail et l'allongement de l'espérance de vie donnent toujours plus de place aux activités de temps libre. « Le temps libre ce n'est plus rester allongé dans un transat. C'est la recherche d'une densité et d'une multiplicité d'activités[1] ». On assiste à un double mouvement de développement de nouvelles pratiques de loisirs (*jet-ski*, *windsurf*, *stackline*, *ultimate*...) et de nouvelles manières de pratiquer les sports et activités traditionnelles (nouvelles pratiques du football : futsal, foot 5, baby-foot humain, *Jorkyball*, *bubble football*, de la glisse : *snowkite*, *speed riding ski joëring*, et aussi le retour des chiens de traîneau, du télémark, de la randonnée-marche nordique, etc.).

La tendance à la combinaison ou à l'« hybridation » d'activités renforce encore leur diversification. Cette hybridation s'opère notamment entre activité sportives, de loisirs et culturelles : séjour combinant découverte nature, activités sportives et autres activités de loisirs (cours de cuisine…), visites patrimoniales. La recherche d'une variété d'expériences, de la conjonction des sources de plaisir est un mouvement de fond ; la mono-activité est en perte de vitesse.

Corollaire de cette diversification, les engagements sont moins pérennes, les taux d'abandon dans les pratiques sportives à apprentissage sont de plus en plus élevés.

CE QUE CELA PEUT SIGNIFIER POUR LA CHASSE DEMAIN

– Une hybridation croissante des pratiques de chasse avec d'autres activités notamment sportives et de loisirs (chasse sportive à l'arc en milieu sauvage, chasse et photographie…).

– Un intérêt croissant pour des activités de chasse intégrées dans un parcours d'activités et de loisirs (avant ou après : découverte patrimoniale…).

– Une probabilité de taux d'abandon plus élevé que par le passé pour les nouveaux chasseurs.

– Un questionnement majeur sur l'identité de la chasse par rapport aux grandes catégories fonctionnelles contemporaines (que la chasse a précédées) : ni un loisir, ni un sport, ni une pratique culturelle, ni un mode de vie, ni un art, mais un peu tout cela[2]. Ou bien plutôt, pour certains, seulement un loisir, pour d'autres essentiellement une activité sportive, essentiellement une pratique collective et culturelle, etc. ?

1. Analyse du sociologue Jean Viard dans « Nouveau portrait de la France. La société des modes de vie », éditions de l'Aube, 2011. Il ajoute que « la dotation en offres culturelles événementielles et ludiques constitue un enjeu de taille pour la mise en désir des territoires ».
2. Les acteurs et institutions culturelles l'acceptent aujourd'hui, la consommation d'art et de culture doit être considérée comme une forme de loisir parmi d'autres, c'est-à-dire une activité développée en dehors du temps du travail et du temps consacré aux obligations et occupations habituelles. Bref, les frontières entre loisirs, arts et culture s'estompent. Les distinctions fonctionnelles qui jadis semblaient aussi naturelles que la différence entre consommation et loisir tendent à disparaître.

TROISIÈME TENDANCE
DES ACTIVITÉS PLUS ÉCOLOGIQUES ET VALORISANT L'IDÉE DE NATURE

La recherche de bien-être, la prise de distance vis-à-vis des contraintes et pollutions urbaines entraînent un mouvement centrifuge des citadins, vers les espaces « écologiques » de la périphérie. La nature fait aujourd'hui l'objet de représentations oniriques et imaginaires les plus diverses. Les principales dimensions qui lui sont associées par les Français sont :
– un espace **de calme ou de repos**,
– un espace **de découvertes,**
– un terrain **d'exploits individuels**.

On notera que ce n'est pas la vie (notamment sauvage) dans la nature qui est recherchée, mais plutôt une nature support d'activité ou de bien-être. C'est donc moins l'essence de la nature qui est concernée que ses fonctions supports possibles…
« La nature ouvre de vastes espaces à parcourir, à pied ou à l'aide de nouveaux moyens de transport. Elle tend à devenir un ‹ terrain d'aventures ›, et peut se transformer en une sorte de gigantesque parc récréatif[1]… »

Pour le chasseur, la nature est au contraire l'écosystème, le lieu d'habitat de la vie et de la faune sauvage…

Plusieurs conflits de représentation et d'usage se jouent entre la nature « terrain de jeu », la nature « patrimoine », la nature « lieu de vie ».

Or ces espaces de « nature », exercent des attraits grandissants sur les habitants des métropoles ; et ceci d'autant plus que s'accroît la taille de leur ville de résidence. Ce sont les grandes métropoles régionales et la mégapole parisienne qui concentrent, en effet, les nouveaux adeptes et ces principaux consommateurs de la pleine nature.

LE RAPPORT À LA NATURE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : LES GRANDES ÉVOLUTIONS

Les mouvements en faveur de la nature se développent dans la plupart des pays occidentaux depuis la fin du XVIIIe siècle. L'intérêt pour la nature de proximité et le développement des connaissances font partie de la culture historique anglo-saxonne[2]. Il n'en a jamais été de même en France. La représentation de la nature (à l'exception notable de Rousseau) est celle d'une nature de proximité largement domestiquée, améliorée, mise en scène, ou celle d'une nature lointaine « exotique » et fantasmée.

L'urbanisation et les modes de vie, les changements de pratique dans l'élevage, ont rapidement éloigné les Français de la nature réelle pour lui substituer des représentations. Les Français « consomment » de la nature mais vivent peu avec elle. Derrière l'idée de nature on évoque le « lieu de calme et de réconfort, de bien-être ».

Les jeunes Français (et les moins jeunes) connaissent mieux les mœurs des animaux sauvages « exotiques » que ceux des animaux sauvages vivant sur le territoire national.

Changement climatique, pollution, dégradation de la biodiversité ne sont pas encore associés aux espaces naturels métropolitains dans nos représentations, mais à des enjeux globaux. Il y a eu longtemps séparation entre d'une part les préoccupations du quotidien (pollution de l'air et de l'eau à proximité) et les questions planétaires. Ces phénomènes vont-ils s'inverser ? Les mouvements amorcés depuis quelques années semblent l'augurer : lanceurs d'alerte sur les pollutions locales et leurs impacts, débat public sur l'usage des produits phytosanitaires, intérêt pour la situation des abeilles, médiatisation des dérèglements climatiques occupent un espace considérable.

CE QUE CELA PEUT SIGNIFIER POUR LA CHASSE DEMAIN

– Des loisirs sportifs et de découverte qui occuperont certains espaces plutôt dédiés à la chasse et à la sylviculture (hors zones privées et fermées); ce point doit prendre en compte les différences entre les zones rurales (point précédent); il y aura des zones de concurrence, de conflit, et des zones d'indifférence.

– Les chasseurs seront de moins en moins seuls dans la nature.

– Une différenciation possible des formes de chasse, non sous l'angle des référents culturels et territoriaux, des types de chasse ou des espèces, mais sous l'angle de l'expérience, de ce qui est recherché et vécu.

1. Cité par Christian Pociello, voir *supra*.
2. Voir notamment sur la méconnaissance de la nature par les Français: Valérie Chansigaud, « Les Français et la nature. Pourquoi si peu d'amour ? », Actes Sud, 2017.

QUATRIÈME TENDANCE
L'EMPRISE DES TECHNOLOGIES SUR LES PRATIQUES (JAMAIS SANS MON RÉSEAU NI MON *SMARTPHONE*)

© Halfpoint / Shutterstock.

Le mouvement de technologisation s'inscrit dans toutes les logiques à l'œuvre : logique de compétition avec le suivi individuel et collectif des performances en ligne et en direct, logique de découverte avec la généralisation des outils de repérage (GPS et évolutions), les interfaces ou applications numériques permettant d'augmenter l'expérience, ainsi que les outils de simulation. La logique participative utilise fortement les nouvelles technologies, avant, pendant et après l'activité partagée, pour la préparer, en rendre en compte en réseau, la prolonger. L'activité s'en trouve ainsi étendue dans le temps, intégrant sa préparation puis sa diffusion sur les réseaux, qui sont parfois plus investis que le moment lui-même.

Ce développement et les nouvelles offres qu'il proposera pourront se heurter à certaines valeurs fondatrices de la chasse : l'effort, la connaissance, la difficulté, l'incertitude…

CE QUE CELA PEUT SIGNIFIER POUR LA CHASSE DEMAIN, QUATRE QUESTIONS OUVERTES

– Comment définir le niveau d'assistance technologique compatible avec l'essence de la chasse et son objet ?

– À quelles problématiques doivent répondre ces technologies pour être acceptables ? Plus de confort ? Plus de sécurité ? Plus de rendement ?

– Qui décide de ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas dès lors qu'il s'agit d'éthique ?

– Comment ne pas décevoir les « jeunes chasseurs » adeptes de ces nouveautés tout en conservant les valeurs référentielles de la chasse ?

Les applications numériques utiles

Dans de nombreux cas, l'adaptation des technologies numériques à la chasse a été largement bénéfique. Pour n'en citer que quelques-unes :

– La simple utilisation d'un GPS sur *smartphone* qui permet au chasseur de se repérer en milieu dense et d'ainsi retrouver son chemin, ou d'être secouru en cas d'accident.

– Les colliers de repérage pour chiens qui, reliés à un *smartphone* ou une centrale indépendante, permettent de les localiser précisément et d'éviter ainsi qu'ils ne traversent une route, pénètrent dans un endroit interdit…

– Les balises posées sur certains oiseaux pour mieux comprendre la migration.

– Les applications *smartphone* de balisage cartographique qui permettent à tout un chacun de consulter les dates, lieux et heures des chasses collectives. Ces applications ont grandement facilité la cohabitation entre chasseurs, randonneurs et vététistes.

– Les applications de saisie de prélèvements, comme le récent « Chassadapt » qui permet au chasseur de noter sur le champ et en ligne chacun de ses prélèvements par espèce, échappant ainsi aux différents carnets de prélèvements à remplir et envoyer par la poste.

CINQUIÈME TENDANCE
DES ACTIVITÉS DE PLUS EN PLUS ENCADRÉES

© Goodluz / Shutterstock.

Si l'on peut penser que les pratiques de loisirs de pleine nature connaîtront un **fort développement** en France, on doit également relever que ces **pratiques seront probablement de plus en plus réglementées et encadrées** aux niveaux national et local (zones et parcours concernés, exposition aux risques, périodes…), à l'instar des États-Unis. Pourquoi ? De plus en plus de pratiquants sont néophytes (notamment *seniors*), la judiciarisation des risques en cas d'accident incite les acteurs à un encadrement plus serré (y compris en situation de randonnée). On note une professionnalisation des accompagnateurs (certification, responsabilité…). Pour accéder aux zones de pleine nature, les parcours seront de plus en plus balisés, les publics canalisés, avec des enjeux de responsabilité pour les collectivités ou les propriétaires, tant pour les activités à risques que pour les activités plus banales, notamment dans les zones où l'entretien se réduit, à l'instar de certaines forêts.

CE QUE CELA PEUT SIGNIFIER POUR LA CHASSE DEMAIN

Ces évolutions concerneront la chasse à plusieurs titres :

– La réglementation sur les lieux et périodes de chasse ira en se complexifiant dans l'objectif d'éviter les nouveaux conflits d'usage.

– Les contraintes pour les chasseurs de s'assurer qu'ils peuvent chasser en tranquillité pourraient en conséquence sembler plus lourdes, au risque d'un sentiment de perte de liberté.

– L'encadrement de la chasse collective pourrait être lui aussi plus rigoureux et appuyé sur une formation des organisateurs au même titre que les autres disciplines.

LA PRATIQUE DES SPORTS EN FRANCE : EFFECTIFS

Les sports et activités les plus pratiqués en France en 2016 (avec licence)

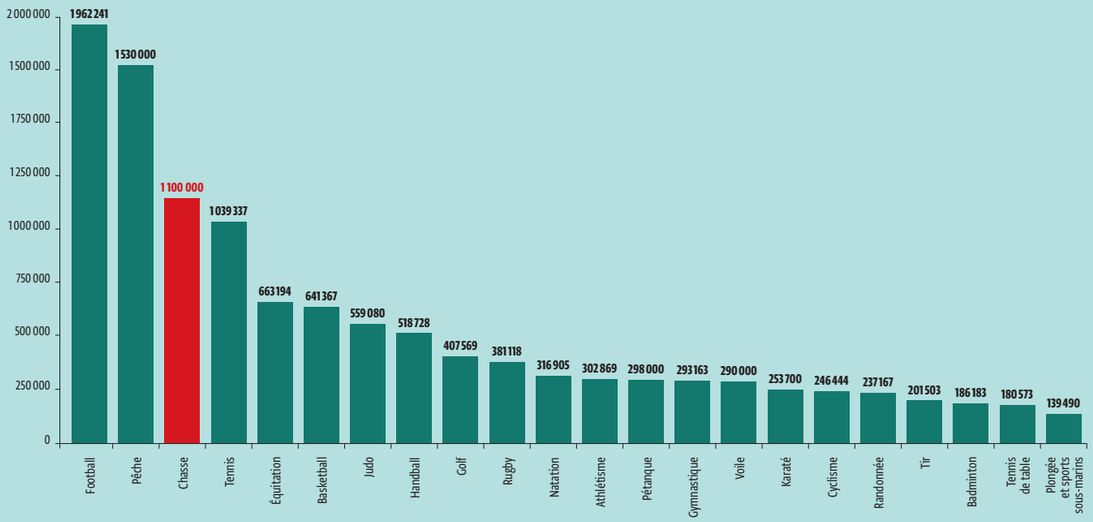

Les sports les plus pratiqués de manière libre (hors licence et clubs) en France

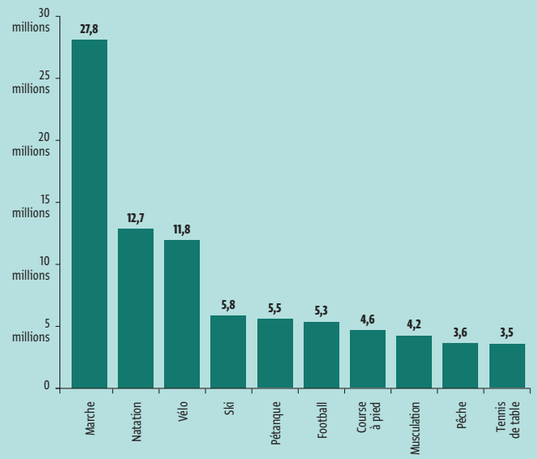

Source des deux schémas ci-dessus : ministère des Sports, fédérations nationales sportives, 2016 et 2010.

ACCIDENTS DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

LA CHASSE EST TRÈS LOIN D'ÊTRE LA PLUS RISQUÉE

Les accidents liés aux pratiques de sports et de loisirs sont longtemps restés un tabou pour chaque fédération. Le retard français en matière de statistiques sur ces sujets, et de manière plus générale sur l'épidémiologie, explique aussi cela.

Il faut attendre les années 2010 pour disposer de statistiques homogènes et donc comparables. À quelques difficultés près : le décès d'un cycliste est difficilement attribuable à une cause précise, et la différenciation entre loisir et déplacement n'est pas toujours aisée.

On connaît les activités les plus dangereuses au regard des pratiquants, et il n'y a pas de surprise : *wingsuit*, plongée, ULM.

Les chercheurs de l'Institut national de veille sanitaire (INVS)[1,2] publient en 2015 la première étude sur les accidents traumatiques dans les pratiques sportives.

Les pratiques sportives faisant le plus de morts sont les activités de montagne, alpinisme, ski de randonnée, hors piste… (99 décès en 2010), puis les sports aquatiques : 23 morts pour la plongée, 12 pour le kayak, 10 pour la pêche… ; puis les activités « air et moteur » avec 22 décès en ULM. La chasse est regroupée avec les sports d'armes (27 décès en 2010), puis viennent les sports mécaniques (23 décès), les activités « air sans moteur » (parapente), l'équitation et la pétanque. Les accidents mortels dans le cadre des sports collectifs sont très rares – chocs parfois en rugby (en dehors des crises cardiaques).

Comme éléments de comparaison, rappelons qu'en 2017, on compte 173 cyclistes décédés lors d'un accident (de toute nature), 1 767 personnes décédées dans un véhicule de tourisme et 484 piétons tués. Et un peu plus de 20 000 morts dans des accidents de la vie courante – chute, noyade (436 décès), incendie et intoxication…

Les accidents de chasse en forte diminution

Si les accidents de chasse portent une charge émotive particulière compte tenu de la présence d'une arme, il faut noter que leur nombre a chuté de 50 % en 20 ans. Les chiffres officiels publiés par l'ONCFS font état, pour la saison 1997-1998, de 223 accidents dont 40 mortels (18 %). Le pire bilan ayant eu lieu l'année suivante avec 250 accidents et toujours 40 morts. Depuis, ce nombre n'a cessé de baisser, pour être au plus bas la saison 2017-2018 avec 113 accidents dont 13 mortels.
Une analyse plus détaillée montre que le nombre de morts reste cependant chaque année supérieur à 10, avec 18 en 2017, 16 en 2014, 14 en 2015. Si dans 80 % des cas les victimes sont des chasseurs eux-mêmes, plusieurs accidents mortels récents sur des non-chasseurs (vététistes, promeneurs, enfants) largement relayés par les médias, ont suscité l'émotion et provoqué le débat. La majorité des accidents ont lieu lors d'une chasse collective en battue (57 %), dans la quasi-totalité des cas par non-respect des règles élémentaires de sécurité.

Répartition des accidents de sport aux urgences par type de sport

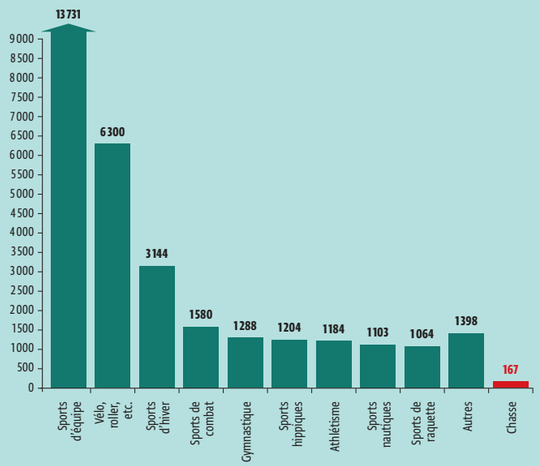

Source : enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC), France, 2004-2005.

Évolution des accidents de chasse depuis 20 ans

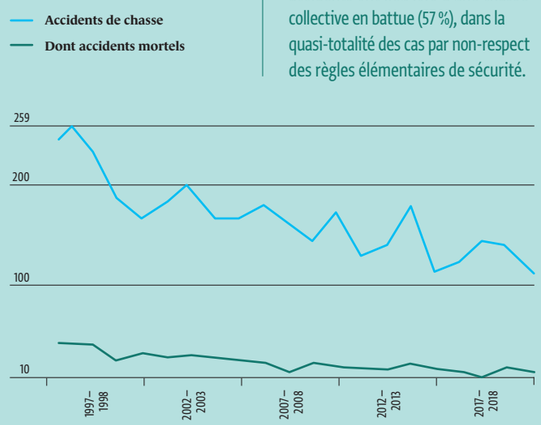

Source : données ONCFS.

1. Bertrand Thélot (Institut de veille sanitaire) *et alii*, « Épidémiologie des accidents traumatiques en pratique sportive en France », 2015.

2. Annabel Rigou (Institut de veille sanitaire) *et alii*, « Une estimation des décès traumatiques liés à la pratique sportive en 2010 en France métropolitaine », 2013.

SOCIODÉMOGRAPHIE DE LA CHASSE : HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

4

À l'image de la société française, la sociologie des pratiquants de la chasse s'est considérablement modifiée depuis les années 1980. Plus âgés, plus urbains, avec un changement de représentation des catégories professionnelles (dans les effectifs de chasseurs, le nombre de cadres moyens et supérieurs dépasse désormais celui des employés, des ouvriers actifs et des agriculteurs). Le nouveau chasseur est de moins en moins fréquemment résident des milieux où il chasse. À l'horizon 2040, le gros des effectifs actuels nés lors du *baby-boom* ne sera plus chasseur. Pour correspondre aux attentes des jeunes et des nouveaux chasseurs, la chasse et ses acteurs devront être en mesure d'adapter leur offre et leur organisation.

© 9387388673 / Shutterstock.

REPÈRES HISTORIQUES

Nombre de chasseurs pratiquants actifs de 1850 à 2015

4 AOÛT 1789
Le principe de la liberté de chasser se substitue au droit exclusif, même si le droit de chasse est considéré comme un attribut du droit de propriété.

AVANT 1844
Le nombre de chasseurs est très limité, **quelques dizaines de milliers**. Il s'agit notamment de limiter la détention d'armes.

3 MAI 1844
Loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse. Le Parlement adopte le cadre général qui vaut encore largement aujourd'hui. « Nul n'a le droit de chasser sur le terrain d'autrui sans l'accord de son propriétaire ou de ses ayants droit ». En pratique, cette solution permet à tous de chasser avec l'accord du propriétaire. En droit, la chasse est définie comme un prélèvement artificiel sur la faune terrestre. Le permis de chasser est créé, il est délivré par le maire de la commune. Les premiers calendriers de chasse sont mis en place.

VERS 1850
On estime à 100 000 le nombre de chasseurs.

SOUS NAPOLÉON III
Le développement des chemins de fer, l'accès aux forêts de Sologne, des landes de Gascogne, et l'expansion coloniale conduisent les chasseurs **à sortir de leur territoire.**

1900
On compte aux alentours de 400 000 chasseurs. La régulation des espèces et *a fortiori* cynégétique est absente, sauf pour certains auteurs qui l'appellent de leurs vœux (Élisée Reclus).

1912
Certains chasseurs se regroupent pour fonder la Ligue de protection des oiseaux afin d'attirer l'attention sur la protection du macareux moine, alors en grand danger sur la côte nord-bretonne après des prélèvements abusifs.

APRÈS 1945
L'après-Seconde Guerre mondiale marque une très forte progression du nombre de chasseurs. La chasse est alors la principale activité de loisirs pour les hommes, dans une France encore très rurale. **Près de deux millions de chasseurs sont pratiquants réguliers.**

1954
Premiers plans de chasse, notamment sous l'impulsion de François Sommer (création de chasses pilotes, délimitation de territoires cynégétiques, adaptation des dates d'ouverture et de fermeture à chaque gibier).

1964
Texte fondateur, **la loi Verdeille** modifie le régime général du droit de chasse associé au droit de propriété, en créant le régime des ACCA (Associations communales de chasse agréées). À ce jour 70 départements, plus généralement au sud de la Loire, ont opté pour ce régime qui a permis de conforter la chasse populaire.

1979
La directive européenne 79/409/CE du 2 avril 1979 vise la conservation des oiseaux migrateurs en période de reproduction et elle crée différentes obligations comme l'entretien des habitats, le rétablissement des biotopes perdus, la création de biotopes favorables.

La convention de Berne du Conseil de l'Europe 19 septembre 1979 vise à promouvoir la coopération entre les États signataires pour assurer la conservation de la flore et de la faune sauvage, et protéger les espèces menacées ou en voie d'extinction.

2000
La loi du 26 juillet 2000 relative à la chasse crée la Fédération nationale des chasseurs et rend obligatoire l'adhésion à celle-ci des FDC. Elle modifie la loi Verdeille du 10 juillet 1964 en reconnaissant le droit d'un propriétaire de plus de 20 hectares de ne pas faire partie d'une ACCA.

2005
La loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, dite Loi DTR donne la majorité du CA de l'ONCFS aux chasseurs ; autorise sous certaines conditions l'entraînement des chiens de chasse en dehors des périodes d'ouverture et définit les moyens d'assistance électronique autorisés à la chasse.

2016
La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité précise au niveau législatif les missions du CNCFS, rend facultative et non obligatoire la fusion des ACCA en cas de fusion des communes, et remplace les mots « nuisibles et malfaisants » par « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ».

2018
Le projet de loi sur la chasse du 14 novembre 2018 porte création de l'AFB-ONCFS, modifie les missions des Fédérations de chasseurs et renforce la police de l'environnement.

LES TENDANCES RÉCENTES

	1984 *Enquête ONCFS*	1998 *Enquête ONCFS*	2006 *Enquête CSA/ONCFS*	2015 *Enquête BIPE/FNC*
Nombre de chasseurs pratiquants, % de la population française (dont masculine)	4,3 % (9 %)	3,3 % (6,7 %)	2 % (4,2 %)	1,6 % (3,4 %)
Âge moyen des pratiquants	45 ANS	50 ANS	52,5 ANS	56 ANS
% des générations du *baby-boom* (1942-1965)	32 %	42,6 %	44 %	48 %
% des moins de 35 ans	29,9 %	18,4 %	17 %	15 %
Nombre de personnes reçues à l'examen du permis de chasser	50 067	31 970	20 970	22 789

DES CHASSEURS MOINS NOMBREUX, MOINS RURAUX ET CHASSANT DIFFÉREMMENT

TROIS HYPOTHÈSES À TITRE D'ILLUSTRATION

L'évolution du nombre de pratiquants de la chasse est une question sensible pour les parties prenantes depuis plus de vingt ans. L'application d'un taux de baisse progressive est une approche indigente. À grosse maille et sans modèle de prévision détaillé, on peut cependant distinguer quatre facteurs structurants à prendre en compte pour envisager les dynamiques futures :

– **La pyramide des âges** actuelle et son évolution est le facteur le plus important pour les dynamiques futures avec près de 50 % des pratiquants nés au moment du *baby-boom* entre 1942 et 1965 ; la pyramide des âges s'est considérablement déformée depuis les années 1990 (les inactifs ne représentaient que 30 % des chasseurs) ; dans une approche de stock, c'est de l'ordre de 550 000 pratiquants qui seront (très) âgés ou qui auront disparu à l'horizon 2040.

– **Le nombre de nouveaux chasseurs** est le second facteur important ; après une chute continue depuis les années 1970, le nombre de reçus au permis de chasser progresse légèrement depuis 2007, pour s'établir entre 20 000 et 25 000 par an ; la répartition par classe d'âge de ces « nouveaux chasseurs » est un élément clé (la majeure partie d'entre eux est âgée de moins de 40 ans ; mais les données récentes font défaut) ; les jeunes classes d'âge allant vers une réduction de leurs effectifs au niveau national à l'horizon 2040, le maintien à un niveau stable correspondrait à une progression en pénétration.

– **Le taux d'abandon** notamment des nouveaux chasseurs (qui croît dans toutes les disciplines de loisirs et sportives) est un facteur très important, au même titre que le nombre de personnes détentrices d'un permis de chasser qui reprendraient leur pratique après un arrêt ; selon l'ONCFS de l'ordre de 20 % des nouveaux pratiquants suspendent leur pratique après un an, et 15 % supplémentaires après deux ans.

– Un dernier facteur porte sur **la densité et l'organisation des chasseurs** localement : à terme, le faible nombre de chasseurs dans certains territoires peut constituer un facteur de difficulté pour maintenir les structures associatives, l'attrait social, le modèle économique, notamment la prise en charge des dégâts aux cultures. Ce facteur n'est pas objectivable en termes d'ordre de grandeur, mais il doit être pris en compte.

UNE SIMULATION ILLUSTRATIVE

À l'horizon 2040, dans les hypothèses d'un maintien du nombre de nouveaux reçus au permis de chasser par an à 22 000 personnes, et d'un taux d'abandon de 20 % la première année, puis de 15 % la seconde et ensuite un taux d'abandon convergeant vers 4 % par an (c'est-à-dire que 96 % des pratiquants de l'année N sont toujours pratiquants l'année N+1), on obtient de l'ordre de 210 000 pratiquants actifs potentiels en plus en fin de période. Sans prendre en compte l'abandon ou la reprise au sein des populations de chasseurs actuelles nées après 1965, on peut donc envisager une baisse structurelle du nombre de chasseurs pratiquants de l'ordre de 250 000 à 350 000 chasseurs à l'horizon 2040 compte tenu du retrait des pratiquants plus âgés. Soit entre **700 000 et 750 000 chasseurs pratiquants**.

Avec des hypothèses légèrement différentes, et un nombre de 18 000 nouveaux reçus au permis de chasser par an, on obtient 180 000 nouveaux chasseurs pratiquants nets en 2040 (avec les mêmes taux d'abandon que précédemment). Avec 550 000 des chasseurs actuels (essentiellement des *baby-boomers*) en arrêt de pratique ou en pratique réduite, et de l'ordre de 100 000 arrêts de pratique sur les 550 000 restants, on obtient de l'ordre de **630 000 à 650 000 pratiquants actifs en 2040.**

Après une chute continue depuis les années 1970, le nombre de reçus au permis de chasser progresse depuis 2007, pour s'établir entre 20 000 et 25 000 par an.

© PRESSLAB / Shutterstock.

Pour stabiliser le nombre de chasseurs aux alentours de 850 000, il conviendrait de doubler les recrutements, ou de réduire très fortement l'attrition des premières années, ou de faire revenir de manière sensible des détenteurs du permis non actifs vers une pratique active.

UN PROFOND CHANGEMENT SOCIOLOGIQUE

Par ailleurs, un changement plus profond s'est opéré entre 1998 et 2015 en matière de sociologie des pratiquants de la chasse en activité (hors retraités). **Ainsi les employés et ouvriers qui représentaient 31,8 % des pratiquants en 1998 (source ONCFS) ne représentent que 19,8 % des chasseurs en 2015 ; les professions cadres, cadres moyens et assimilés représentent 30,8 % des pratiquants, contre 26,6 % il y a 20 ans. Les agriculteurs comptent pour 4,4 % des pratiquants en 2015 (contre 12,1 % en 1998). Les retraités et inactifs représentent 45 % des pratiquants en 2015 contre 29,5 % en 1998.**

Un phénomène majeur est l'éloignement progressif des pratiquants de la chasse d'un mode de vie « rural ». La plupart des chasseurs ne sont plus résidents des zones rurales (à l'instar de 85 % de la population française). Une analyse fine reste à mener pour appréhender les évolutions passées et en cours.

Cela signifie cependant que ces citoyens ne font plus « partie » au quotidien des agroécosystèmes des zones de chasse. Ce mode de vie citadin des foyers pourrait conduire à une profonde modification des pratiques pour bon nombre de chasseurs : **sorties moins régulières, sur de courts séjours, dans des territoires hors lieu de vie habituel, avec recherche d'une diversité d'expériences,** à l'instar des pratiques de loisirs. Ainsi, les nouveaux profils des chasseurs et les dynamiques en cours chez les pratiquants sont bien à l'image des évolutions de la société : davantage de citadins, à la recherche d'activités de pleine nature, plus sportifs ; plus mobiles (chasse dans différents territoires, à l'étranger, plus diversifiée…), et une pratique vécue en « réseau social » chez les jeunes dans certains territoires (avant et après la sortie).

Addi'chasse : une initiative de la Fédération des chasseurs des Landes visant à accueillir les chasseurs venant d'autres régions

Passer son permis de chasser, l'obtenir et après ? Combien de chasseurs, le permis en poche, se sont posé la question : « Et où vais-je donc pouvoir pratiquer ? » Pourquoi pas dans les Landes car la Fédération a, depuis plusieurs années, compris qu'il fallait ouvrir ses territoires aux autres. Partant du constat que le nombre de permis dans les Landes ne cessait de diminuer et que, en revanche, les populations de grand gibier ne cessaient de croître, les Associations communales de chasse agréées se sont ouvertes afin d'accueillir des chasseurs venus de toutes les régions de France mais également de l'étranger. L'idée : offrir un territoire à ceux qui n'en ont pas et faire découvrir d'autres modes de chasse. Addi'chasse concerne tous les modes de chasse, mais c'est surtout le grand gibier qui rencontre un succès sans précédent. S'inscrire est simple comme un clic. Après avoir effectué sa recherche, sélectionné son type de chasse et un territoire, il suffit d'entrer une date de séjour.

LA CHASSE FACE AUX COMPORTEMENTS ET ATTENTES DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Plusieurs sociologues et analystes distinguent cinq générations au sein de la société du XXIe siècle dans les pays occidentaux :
– la génération silencieuse, personnes nées entre 1925 et 1941 ;
– les *baby-boomers*, nés entre 1942 et 1965 (en France) ;
– la génération X[1], nés entre 1965 et 1979 ;
– la génération Y (pour *why ?*) ; ou *millennials*, entre 1980 et 2000 ;
– la génération Z, e-génération ou C (pour connexion) à partir de l'an 2000, qui a toujours connu Internet, les réseaux sociaux et les nouveaux médias.

On note des modes de vie et valeurs différentes pour ces générations, liés notamment au contexte de leur éducation et à l'environnement dans lequel elles ont évolué. Si ces différences d'attentes et de modes de vie sont significatives entre générations, celles-ci sont le plus souvent moins importantes que les différences entre les ménages d'une même génération, au regard des revenus, activités, lieux de résidence. Par ailleurs, avec l'allongement de l'espérance de vie et la concentration du capital vers des âges plus élevés, on doit relativiser la portée d'ensemble de phénomènes générationnels nouveaux. Pour la première fois, ce sont quatre, voire cinq générations qui vivent ensemble sur le territoire. Il faut enfin rappeler que tout mouvement vers un mode de vie « dominant » crée aussi ses contre-tendances et contre-cultures, et que les modes de vie plus anciens se transmettent entre générations.

Les éléments qui suivent sont donc plus illustratifs que démonstratifs, et visent essentiellement à interroger la place de la chasse et de ses pratiques au regard des comportements et attentes des nouvelles générations.

On notera qu'une seule génération, celle des *baby-boomers*, représente aujourd'hui 48 % des chasseurs, et que 15 % de chasseurs ont moins de 35 ans.

© PRESSLAB / Shutterstock.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES GÉNÉRATIONS NÉES ENTRE 1980 ET LA FIN DES ANNÉES 1990, « MILLENNIALS » OU Y

– Ils représenteront 50 % des actifs d'ici 2025.
– Ils sont les premiers à avoir été élevés dans un contexte de sensibilisation à la protection de l'environnement.
– Ils sont nés dans un monde marqué par le sida, le terrorisme ; sont angoissés par les dangers du monde moderne : crise écologique, chômage…
– Ils sont beaucoup plus enclins à changer de travail fréquemment, au gré des opportunités qui peuvent se présenter.
– Ils aiment l'interactivité et l'instantanéité permises par Internet, les réseaux sociaux et les applications mobiles, mais ont connu pour la plupart le monde sans Internet.
– Ils sont à la recherche de plaisirs simples, centrés sur le proche.
– Ces jeunes générations ont très peu de capital et n'ont jamais été si peu propriétaires depuis 40 ans. En 25 ans, la part des propriétaires a été divisée par deux parmi les plus modestes.

1. Parfois appelée génération « sacrifiée », ils ont connu deux chocs pétroliers, la crise, le chômage, l'arrêt de la croissance, la chute du communisme, du mur de Berlin et le sida.

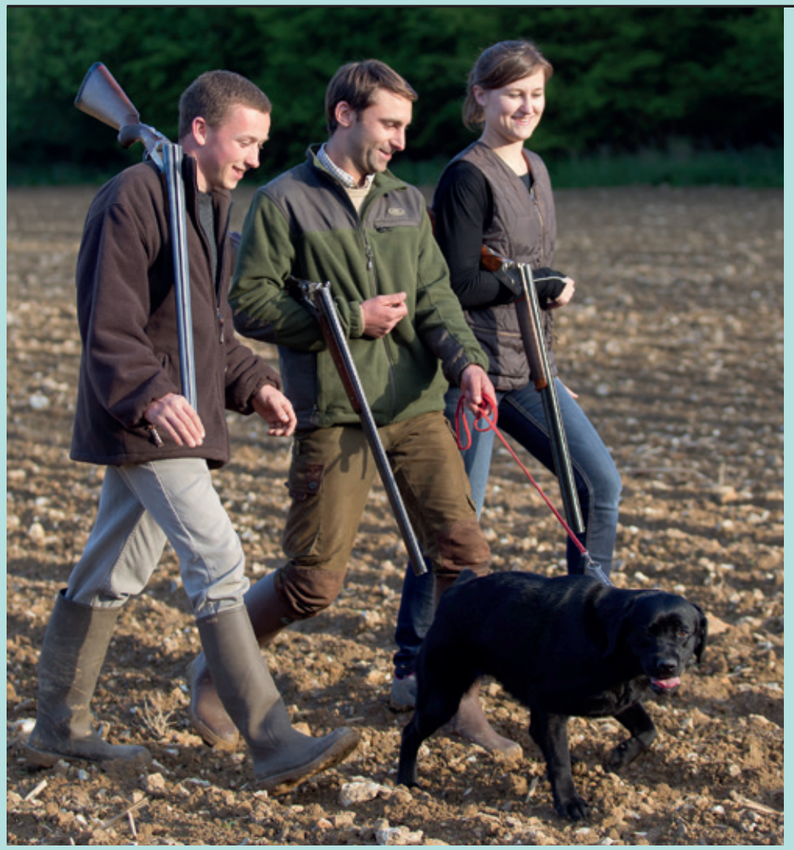

© Dominique Gest.

LES VALEURS DES JEUNES NÉS ENTRE 1980 ET 2000[1]

– Valeurs humanistes dont ils sont en quête : **respect, franchise, honnêteté, famille, amitié, solidarité et tolérance, antiracisme.**

– Valeurs lointaines dont ils se détachent : **traditions, idéologies politiques et religieuses.**

– Valeurs qui les mobilisent : **respect de l'environnement, respect de l'autre, droits de l'homme et bien-être animal.**

– Valeurs qui les fédèrent : **musique, sport, vie associative.**

La génération Y est très motivée par les relations sociales : 58 % d'entre eux préfèrent ainsi voyager entre amis (bien plus que les générations précédentes) et cherchent à vivre les cultures locales de manière authentique. Quand elle le peut, elle privilégie les expériences et le *do-it-yourself* aux achats de biens matériels. Elle est une génération de pratiques de loisirs plus diversifiées que celles de leurs aînés. Elle rejette consommation et tourisme de masse, et attend des loisirs personnalisés, variés, évolutifs.

La pratique du tourisme actif, de découverte et d'activité, comme le tourisme de chasse, les intéresse. Les jeunes Y sont également attachés **aux valeurs des territoires et à la recherche d'identité.**

Leurs identités s'élaborent de plus en plus à partir de la diversité de leurs expériences. Respect de leur autonomie, mais aussi de leur famille, tolérance, respect de l'environnement (notamment de proximité), bien-être animal sont des valeurs montantes.

1. Selon l'analyse de Paul Havet *in* « Les valeurs des jeunes », *Faune sauvage* nº 280, avril 2008.

Un dimanche à la chasse

Cette initiative de la Fédération nationale et des Fédérations départementales des chasseurs consiste à proposer aux non-chasseurs voulant découvrir la chasse aux côtés de chasseurs chevronnés de se plonger, pour une matinée, au cœur d'une partie de chasse et d'en discuter. Chasse devant soi, en battue, au petit gibier ou au grand, chacun peut découvrir le mode de chasse de son choix. Munis de leur gilet orange, de bottes, de jumelles, les participants accompagnent les chasseurs sur le terrain en sécurité, et posent toutes les questions qu'ils souhaitent. Les animaux éventuellement prélevés le sont dans le cadre strict d'un plan de chasse ou plan de gestion édicté par la Fédération des chasseurs. Un bilan de la matinée est réalisé. Un repas convivial sera partagé en commun afin de poursuivre les échanges entre chasseurs et non-chasseurs sans tabous (conservation et gestion de la biodiversité ; questions de sécurité ; relations entre usagers des milieux naturels).

© Bizi88 / Shutterstock.

LA E-GÉNÉRATION, NÉE DEPUIS 1995

Ils ont toujours connu un monde avec une grande présence de l'informatique et d'Internet. Ils forment la e-génération (connectée, collaborative, créative). Arrivant sur le marché du travail, cette dernière génération se vit encore largement avec et par les réseaux sociaux (en 2018, Instagram, Snapchat, Tumblr, Tinder…) et articule en permanence réel et virtuel. Elle sera « aux commandes » d'ici 2040.

Quelques caractéristiques des jeunes nés depuis 1995 :

– Ces jeunes ont une conscience de la fin de repères stables (compte tenu du chômage, de la précarité, des crises écologiques et sanitaires, des incertitudes sur la retraite) ; mais ayant intégré ce contexte depuis leur naissance, ils sont moins angoissés que leurs aînés.

– Ils ont un faible intérêt et peu de confiance pour les institutions traditionnelles. Ils accordent plus de confiance aux médias récents qu'aux médias traditionnels. Ils sont les principales cibles et relayeurs de l'information du Net (*fake news*…).

– Ils sont versatiles sur les réseaux sociaux, plutôt narcissiques (ère du « selfie »).

– Ils recherchent en contre-point des « piliers » repères qui seront capables de les rassurer et de les aider à vivre en les aiguillant sur des valeurs intemporelles. Ils sont en quête de sens et d'idéal, de nouveaux engagements. Certains sont capables de s'engager radicalement (écologie, cause animale…), mais la majorité est plus encline à changer leur vie à défaut de changer de « système ».

– Ils idéalisent la nature (et le monde animal), même s'ils la connaissent mal.

– Ils représentent l'essentiel des *vegans* (avec une surreprésentation masculine) – 10 fois plus que leurs aînés (6 % des 15-24 ans en France, 12 % en Allemagne ou aux États-Unis en déclaratif).

– Ils sont beaucoup plus entrepreneurs que leurs aînés, et sont prêts à sacrifier une voie professionnelle tracée pour réaliser leurs rêves. Ils sont très attirés par les autres cultures : 80 % d'entre eux sont prêts à vivre hors de France… et 70 % souhaitent partir du domicile familial à la majorité (inédit depuis les années 1960). Seuls 20 % d'entre eux envisagent une vie similaire à celle de leurs parents.

– La dématérialisation des biens (téléchargement, location, partage, etc.), et l'économie de service (utiliser sans acheter) sont courantes pour eux. Ils sont la première génération à s'éloigner effectivement de la possession.

– Ils valorisent à très haut niveau l'avis et le regard de leurs pairs (70 % attendent un avis de groupe – forums – avant un achat de biens ou services).

– Ils cherchent à associer individuation et vie communautaire, et sont très sensibles aux approches collaboratives.

– La barrière entre vie personnelle et vie professionnelle leur semble dépassée (tout comme le dimanche qu'ils ne reconnaissent pas comme jour du « repos »).

Les valeurs des jeunes de la génération C sont à la fois plus éthiques, spirituelles, mais aussi plus pragmatiques, avec une forte valorisation de l'innovation, de la prise de risque, de l'action « *hic et nunc* », de l'affirmation de prises de position.

Ils ont une conscience globale des enjeux. Ils peuvent se sentir autant « citoyens de la planète » que français. Leur comportement est fortement influencé par les références des groupes d'appartenance qui servent de repères. En dehors des transmissions familiales[1], **les pratiques actuelles de la chasse apparaissent aujourd'hui très éloignées des modes de vie et de loisirs des jeunes de la e-génération.**

© LightField Studios / Shutterstock.

1. En 2006, plus de 70 % des jeunes chasseurs sont fils de chasseurs ou appartiennent à une famille de chasseurs.

POINT D'ÉTAPE

© Dominique Gest

Il y a beaucoup de choses à retenir de cette analyse portant sur les paramètres sociétaux de la chasse. Le degré de probabilité de la plupart des évolutions envisagées sur le plan de la démographie et sur celui de la sociologie est assez élevé. En revanche, prévoir quelle sera l'attitude future à l'égard de la chasse des générations nées à l'ère numérique reste à l'heure actuelle très difficile.

Pour l'essentiel, les idées dégagées par les investigations qu'on a menées peuvent se résumer de la façon suivante :

– Dans une France dont la population vivra à près de 90 % en milieu urbain, les chasseurs auront en large majorité un mode de vie urbain. C'est d'ailleurs déjà le cas, mais le phénomène va s'accentuer encore.

– Le monde rural, où l'on pratique la chasse, continuera de reculer face aux aires d'influence urbaine qui occuperont 44 % du territoire. En outre, la campagne entretiendra des relations de plus en plus hétérogènes avec la ville. De sorte qu'on y chassera dans des contextes et des conditions beaucoup plus variés qu'autrefois. C'est tellement vrai qu'une organisation uniforme de la chasse pourrait se trouver remise en question.

– Un cône traversant la France depuis son sommet dans les Ardennes jusqu'à sa base dans les Pyrénées (parfois dénommé la « diagonale du vide ») offrira aux chasseurs de très vastes espaces à ruralité dominante. Cette réserve de ruralité représentera entre le quart et le tiers du territoire.

– En conséquence, il est logique de s'attendre à ce que la pratique de la chasse passe par une mobilité beaucoup plus forte que par le passé. Le modèle traditionnel de la « chasse au pays » ne disparaîtra pas. Mais le « tourisme cynégétique » devrait progresser fortement. Le permis national à prix mesuré est arrivé à son heure.

– Dans une France dont la population donnera une place accrue aux tranches d'âge les plus élevées, les chasseurs ne vont pas rajeunir. La proportion de retraités parmi eux va s'accroître. En outre, les chasseurs vont appartenir de manière croissante aux catégories socioprofessionnelles les plus aisées (entrepreneurs, cadres supérieurs, cadres). La tradition française de la « chasse populaire » (agriculteurs, employés, ouvriers) ne va pas disparaître mais fournira des contingents dont le poids relatif devrait être moindre.

– L'analyse des goûts et des comportements des générations les plus récentes proposée par les sociologues est telle qu'il est malaisé d'imaginer quelle sera leur attitude à l'égard de la chasse. L'intérêt pour la nature est là. Mais les modes de vie évoluent tellement… Nul ne sait ce que deviendront à 40 ans les appétits des jeunes nés en 2000. Tout est possible, mais rien ne sera acquis. Il va falloir offrir une chasse qui réponde à des aspirations nouvelles.

– On savait qu'il fallait s'attendre à la poursuite de la diminution du nombre des chasseurs. L'ampleur du mouvement d'ici 2040 demeure incertaine. Les hypothèses que l'on a explorées aboutissent à un chiffre compris entre 750 000 et 600 000. Si le recrutement de nouveaux chasseurs venait à fléchir, on aboutirait à un chiffre inférieur. La chasse demeurerait ainsi une activité de masse, avec un effectif dont il faut se rappeler qu'il est élevé au regard des chiffres antérieurs à 1945 où l'on a enregistré un pic.

– La cohabitation de la chasse avec les autres activités de pleine nature, qui ont connu un développement significatif, lequel ne s'arrêtera sans doute pas, impliquera probablement des règles du jeu claires pour tous. Celles-ci n'ont *a priori* aucune raison d'être uniformes, au contraire. Ce n'est d'ailleurs pas le danger créé par la chasse – notion contredite par les statistiques sur les accidents découlant de la pratique des sports qui montrent que celle-ci est parmi les moins accidentogènes – qui doit être pris en compte, mais le fait qu'on ne peut pas tout faire en même temps au même endroit.

Si le célèbre adage « il faut que tout change pour que rien ne change » a un sens, la chasse en France pourrait bien en apporter une illustration dans les 20 prochaines années. Fière de ses traditions anciennes, elle va devoir, pour proposer un loisir et gérer une organisation adaptés à des temps nouveaux, être plus imaginative et créative qu'elle ne l'était dans les temps passés où elle pouvait se reposer sur un socle historique assuré de la pérennité.

Philippe Dulac
Président de la Fondation
François Sommer

CHASSE, NATURE & SOCIÉTÉ 2040

LE COMITÉ DE SUIVI

Philippe Dulac
Président

François-Xavier Allonneau
Personnalité qualifiée
Rédacteur en chef d'une revue cynégétique

Christophe Aubel
Directeur général
Agence française de la biodiversité

Gérard Bédarida
Personnalité qualifiée
Président de l'Association nationale des chasseurs de grand gibier

Guillaume Sainteny
Personnalité qualifiée
Membre du Conseil scientifique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité

Mireille Celdran
Chef du bureau Chasse et pêche en eau douce
Ministère de la Transition écologique et solidaire

Laurent Courbois
Chargé de projet
Fédération nationale des chasseurs

Hugues de Jouvenel
Président
Futuribles International

David Gaillardon
Responsable de la communication
Office national de la chasse et de la faune sauvage

Albert Maillet
Directeur de la forêt et des risques naturels
Office national des forêts

Guillaume Rousset
Directeur de la recherche et de l'expertise
Office national de la chasse et de la faune sauvage

Bernard Vallat
Personnalité qualifiée
Ancien directeur général de l'Organisation mondiale de la santé animale

L'ÉQUIPE PROJET

Pierre de Boisguilbert
Nature & Société

François Bourse, Diane Despois
Futuribles

FONDATION FRANÇOIS SOMMER

La Fondation François Sommer pour la chasse et la nature, fondation reconnue d'utilité publique, s'intéresse et encourage les actions positives, responsables et pertinentes de l'homme sur son environnement naturel. Ceci en partant d'un double principe : l'intérêt de l'homme est solidaire de l'intérêt de la nature, et plus encore, son destin est lié à cette nature. L'activité de la chasse illustre d'ailleurs assez bien cette dépendance vertueuse, car pour être « profitable », elle impose de façon évidente un milieu naturel en bonne santé, ce qu'on appelle aujourd'hui une politique cynégétique intelligente et responsable.

FUTURIBLES

Futuribles est un centre indépendant de prospective dédié à l'analyse des transformations du monde contemporain créé en 1968. Production d'analyses prospectives, édition, formation, accompagnement de démarches constituent ses principales activités. Celles-ci sont réalisées dans le cadre de deux structures : l'association Futuribles International et la SARL Futuribles qui édite la revue du même nom.

futuribles

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
YVES D'HÉROUVILLE

CONTACT
CNS2040@CHASSENATURE.ORG

LA FONDATION FRANÇOIS SOMMER
POUR LA CHASSE ET LA NATURE
S'ENGAGE POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT